



MRC DE ROUSSILLON

# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2015**

[mrcroussillon.ca](http://mrcroussillon.ca)





## TABLE DES MATIÈRES

3	MOT DU PRÉFET	18	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
4	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	22	BIOM
5	LE CONSEIL DES MAIRES	24	SÉCURITÉ INCENDIE
6	LA MRC DE ROUSSILLON	25	AUTRES RESPONSABILITÉS DE LA MRC
8	COMMUNICATION	26	CLD
9	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	31	PERSPECTIVES 2016
14	CULTURE ET PATRIMOINE	34	SERVICES ET ÉQUIPE DE LA MRC DE ROUSSILLON (2015)



## MOT DU PRÉFET

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2015 de la MRC de Roussillon.

De manière incontournable, les 12 mois de 2015 ont été marqués par la consolidation de nos forces, de notre expertise commune et de notre savoir-faire avec, entre autres, l'intégration du CLD de Roussillon au sein de la MRC.

Cette transformation constitue un vecteur significatif pour la région et créée en quelque sorte une occasion unique de consolider notre ADN, en redynamisant notre apport commun pour les onze villes du territoire de Roussillon.

Bien plus qu'une simple année de transition, l'année 2015 en a été une qui s'est déroulée sous le signe de l'ouverture où plus d'un projet, chantier et dossier ont vu le jour.

L'un d'entre eux est le grand chantier de la révision du Schéma d'aménagement, qui a été entrepris au cours de 2014 et qui se poursuit. Ce dernier nous a permis de traiter d'enjeux régionaux et de définir une vision commune en matière de développement durable pour tout le territoire de la MRC. Bon nombre d'intervenants

ont participé à cet exercice collectif, entre autres, par le biais des journées de réflexion qui nous auront permis de dégager une vision et des orientations qui touchent l'ensemble des grands dossiers régionaux.

L'année 2015 aura été ponctuée de défis, où la mobilisation et la cohésion se seront révélées comme des atouts pour l'ensemble des maires, des partenaires et des employés de la MRC de Roussillon. À travers les différents changements qui ont été vécus et la progression des dossiers touchant, entre autres, la culture et le patrimoine ainsi que la gestion des matières résiduelles, l'exercice collectif nous aura aussi permis de prendre le temps de consolider les bases qui étaient déjà en place, afin d'assurer une continuité et construire sur des assises toujours plus solides pour l'année 2016.

La lecture des prochaines pages de ce rapport d'activité passe en revue la longue liste de projets qui ont constitué la feuille de route des mandats et des réalisations de la MRC de Roussillon.

Bonne lecture!  
Jean-Claude Boyer



## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2015 a été une année des plus productives à la MRC de Roussillon, surtout dans un contexte d'intégration des activités économiques du CLD ! Autant le personnel que le Conseil des maires ont piloté un nombre impressionnant de projets, dont certains se sont achevés au cours de l'année et d'autres s'inscrivent dans la continuité des efforts quotidiens que nous déployons pour les municipalités et les citoyens de la région de Roussillon.

Les transformations et les changements qui ont marqué notre parcours pour 2015 ont fait en sorte que nous avons dû nous repositionner afin de poursuivre notre mission d'amélioration continue du milieu de vie dans lequel nous évoluons.

Enfin, je ne peux passer sous silence l'apport de chacun des employés de la MRC qui, jour après jour, participent activement à l'atteinte des objectifs ainsi qu'à concrétiser notre vision commune et le suivi de nos opportunités. Je tiens à profiter de cette tribune pour reconnaître et saluer l'ensemble du travail accompli.

La feuille de route de 2015 témoigne, une fois de plus, du dynamisme, du savoir-faire et du potentiel de notre belle région !

Meilleures salutations !  
Pierre Largy  
Directeur général et secrétaire-trésorier



# LE CONSEIL DES MAIRES



JOCELYNE BATES  
MAIRESSE DE  
SAINTE-CATHERINE



JEAN-CLAUDE BOYER  
PRÉFET ET MAIRE DE  
SAINT-CONSTANT



NORMAND DYOTTE  
MAIRE DE CANDIAC



WALTER LETHAM  
MAIRE DE LÉRY



LISE MARTIN  
MAIRESSE DE  
SAINT-PHILIPPE



LISE MICHAUD  
MAIRESSE DE MERCIER



FEU GILLES MELOCHE  
MAIRE DE DELSON



SYLVAIN PAYANT  
MAIRE DE  
SAINT-ISIDORE



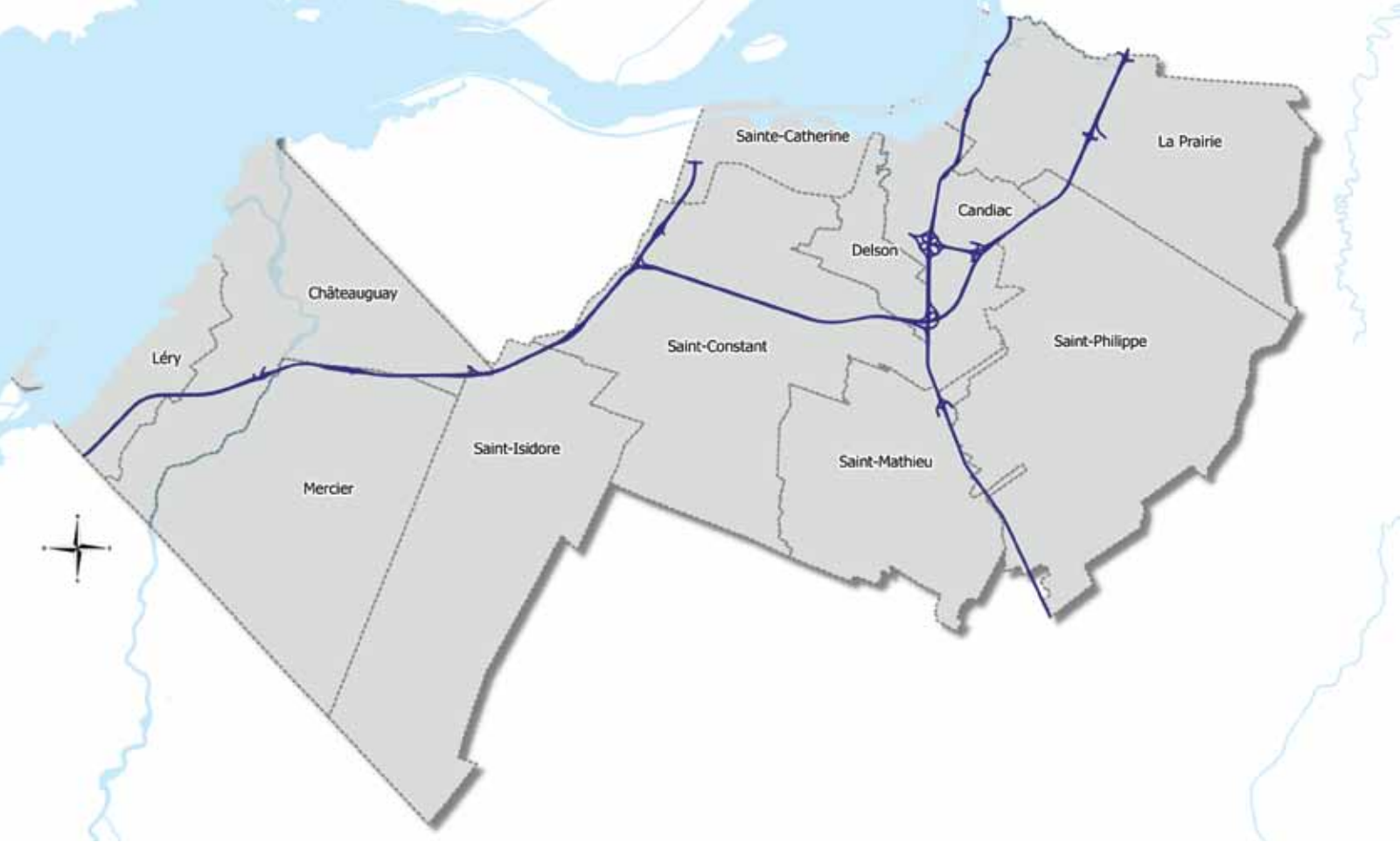
LISE POISSANT  
MAIRESSE DE  
SAINT-MATHIEU



DONAT SERRES  
MAIRE DE LA PRAIRIE



NATHALIE SIMON  
MAIRESSE DE  
CHÂTEAUGUAY



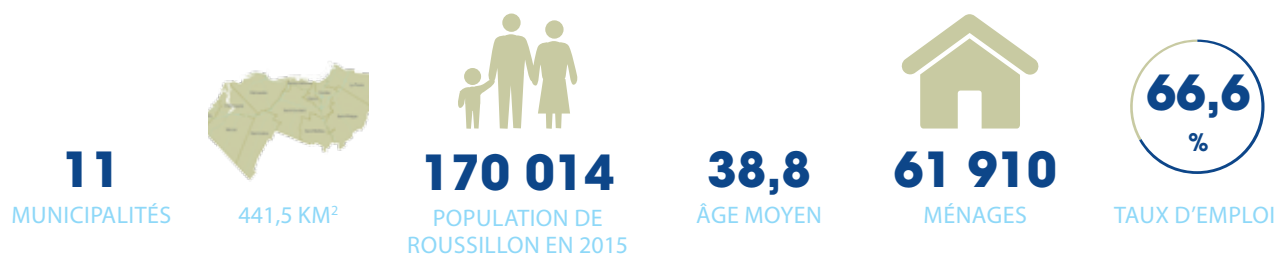
## LA MRC DE ROUSSILLON

La MRC (Municipalité régionale de comté) de Roussillon est un organisme municipal régional qui englobe onze municipalités, soit Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

- La MRC de Roussillon est la MRC la plus peuplée du Québec. Situé au sud-ouest de l'île de Montréal, à proximité de quatre ponts menant directement au centre-ville, le territoire de Roussillon est au cœur d'un réseau routier stratégique bénéficiant de plusieurs zones commerciales et industrielles.
- La région présente également un profil fortement contrasté entre les bandes urbanisées, d'est en ouest le long du Saint-Laurent, et les zones rurales (céréalières et maraîchères) situées plus au sud.
- Porte d'entrée économique vers les marchés de New York et de la Côte-Est américaine, et stratégiquement localisé dans un axe routier est-ouest le reliant rapidement à l'Est du Québec, aux Maritimes, ainsi qu'aux marchés de l'Ontario et du Midwest américain, Roussillon fait partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Montérégie, avec lesquelles il entretient des liens économiques très étroits.

La MRC de Roussillon est active dans un certain nombre de champs d'activité pour le bénéfice de ses municipalités membres. Elle a donc les responsabilités suivantes :

- l'aménagement et la planification du territoire des onze municipalités qui la composent;
- la gestion des cours d'eau;
- la gestion des matières résiduelles;
- la promotion du patrimoine, de la culture et du tourisme ;
- le développement économique régional;
- la livraison de certains programmes de rénovation domiciliaire;
- la réalisation de certaines tâches administratives spécifiques pour le compte des municipalités membres.



## LE RAYONNEMENT ET LA PARTICIPATION DE LA MRC DANS DIVERS PROJETS

- Dix réunions du comité administratif et du Conseil des maires pour toute l'année, où pas moins de 337 résolutions ont été adoptées
- Rencontres de coordination des dossiers métropolitains par la Table des préfets et des élus de la Couronne Sud
- Trois rencontres de concertation avec les directeurs généraux des villes de la MRC
- Accueil des préfets de la Montérégie à La Prairie le 6 novembre 2015
- Participation avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à la rencontre de l'Organisation des nations unies (ONU) sur l'enjeu des Métropoles

## RENCONTRE DE RÉFLEXION DES ÉLUS – 8<sup>E</sup> ÉDITION

Les 22 et 23 avril 2015, le Conseil des maires de la MRC s'est réuni pour une séance de réflexion stratégique. Appuyée par un animateur externe d'expérience, la rencontre avait pour but d'échanger sur les enjeux clés de la région, ses principaux défis et ses priorités. Tenue dans un cadre informel, cette réunion permettait de regrouper les maires et mairesses de la MRC et de favoriser une meilleure cohésion de groupe. Elle aspirait, notamment, à établir et à partager une vision commune quant à l'identification des enjeux du territoire, à faire le point sur l'organisation de la MRC, à confirmer ses objectifs ainsi qu'à discuter des stratégies pour les atteindre. Cette séance s'est avérée fructueuse, riche en échanges et en idées, bref à l'image du dynamisme de la région.

## BUDGET 2015

### REVENUS

72,1 %	CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES	15 727 524 \$
3,6 %	SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	774 889 \$
22,8 %	TRANSFERTS (SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT)	4 971 897 \$
1,5 %	AFFECTATIONS	329 015 \$
	<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>21 803 325 \$</b>

### DÉPENSES

8,2 %	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 792 437 \$
79,5 %	MATIÈRES RÉSIDUELLES	17 333 906 \$
3,0 %	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	650 444 \$
7,0 %	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	1 533 449 \$
2,0 %	CULTURE ET PATRIMOINE	435 288 \$
0,3 %	SÉCURITÉ PUBLIQUE	57 801 \$
	<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>21 803 325 \$</b>

# COMMUNICATION

## RÔLE

La MRC, comme instance et regroupement, est un palier gouvernemental qui doit rendre des comptes à la population. S'adressant d'abord aux citoyens de Roussillon, les liens s'établissent principalement par l'entremise des médias et des municipalités du territoire. Afin d'entretenir ces liens avec les différentes instances, l'équipe des communications accompagne et fournit une expertise diversifiée à l'ensemble des services de la MRC ainsi qu'à la direction générale, au préfet et au Conseil des maires. Son mandat et son rôle-conseil s'étendent également en matière de relations publiques, d'organisation d'événements, de planification et de diffusion des informations en lien avec les différents projets de la MRC de Roussillon.

## COMITÉ DES RESPONSABLES EN COMMUNICATION (COREC)

Plusieurs fois par année, la coordonnatrice aux communications de la MRC et les responsables des communications des municipalités membres se réunissent pour faire le point à propos de sujets et d'enjeux régionaux dans le cadre du Comité des responsables en communication (COREC). En plus de partager des connaissances sur les différents dossiers d'actualité, les rencontres du COREC servent de tribune pour échanger sur les initiatives de communication mises en place par la MRC et les municipalités. Au cours de l'année 2015, le comité s'est réuni à deux reprises.

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

### VISITES PAR JOUR



**35 041**

VISITES SUR  
LE SITE WEB  
DE LA MRC



**66%**

NOUVELLES  
VISITES



**100**

VISITES  
PAR JOUR

- Création de la plateforme Roussillon en action
- Mise sur pied d'une variété d'outils de communication et d'autres initiatives événementielles afin d'assurer une diffusion adéquate et efficace de l'information auprès des différents publics cibles de l'organisme.



# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

## RÔLE

Le Service d'aménagement du territoire a pour rôle de soutenir l'organisation du développement du territoire de Roussillon de manière rationnelle tout en permettant de maximiser les potentiels de la région. Ce travail doit aussi tenir compte des contraintes naturelles (topographie, milieux à préserver, etc.) de même que celles créées par les activités humaines (terrains contaminés, zones de niveau sonore élevé, etc.) tout en veillant à la préservation de la qualité de vie des citoyens et à la protection de l'environnement.

## ÉLABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SADD)

Si les efforts de l'année 2014 ont été concentrés afin d'assurer la conformité aux objectifs et critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), une référence en matière d'aménagement et de planification du territoire pour la grande région de Montréal, ceux de 2015 ont été mis à la **révision du Schéma d'aménagement de la MRC datant de 2006**. Inspirée par les réflexions et les échanges entretenus lors de l'exercice de conformité au PMAD, la MRC a poursuivi avec une révision complète de son schéma.



Celle-ci donnera l'occasion de traiter des enjeux régionaux et de définir la vision commune du développement durable du territoire. En vertu du cadre de référence, élaboré par le comité de pilotage formé de maires du Conseil de la MRC, **le troisième schéma sera un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision commune régionale du développement durable. C'est pour cette raison que le vocable « Schéma d'aménagement et de développement durable » (SADD) a été choisi.**

Parmi les diverses activités qui se sont déroulées (élaboration d'un bilan du Schéma d'aménagement de 2006, sondage des utilisateurs du schéma sur sa forme et son contenu, rencontres du comité de pilotage, participation à fournir de l'information pour le microsite et révision des faits saillants), les **deux journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon** (les 7 et 18 novembre à l'Exporail) sont celles qui ont mobilisé le plus de ressources. Rappelons que ces journées étaient animées par la firme Niska avec le support du personnel de la MRC et qu'un peu plus de **175 personnes de tout âge et de tout horizon étaient présentes**. Notons également, que le Service de l'aménagement a élaboré divers portraits sur les capitaux humain, culturel, physique, économique et naturel de même que sur les risques et les contraintes anthropiques, qui ont été présentés lors de ces journées.

**Plusieurs pistes d'orientation sont ressorties de ces événements**, traitant de thèmes aussi variés que l'identité régionale, le développement urbain durable et de qualité, le transport collectif et le soutien au développement économique. Finalement, une séance de réflexion s'est tenue avec les maires le 25 juin afin d'alimenter les enjeux et de définir les activités à venir.



## SUIVI DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ :

- Participation à deux bureaux de projets visant à définir les modalités de développement des aires TOD (*Transit-Oriented Development*) à Candiac et à Châteauguay;
- Présentations au Conseil de la Ville de Saint-Constant sur les aires TOD, à l'Agora métropolitaine sur le bois métropolitain de Châteauguay-Léry et au congrès de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.



**175**

PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX SOIRÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE



**10**

RENCONTRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RÉVISION DU SCHÉMA



**18**

PERSONNES SONDEES SUR LA FORME ET LE CONTENU DU SAR DE 2006

## BOIS MÉTROPOLITAIN DE CHÂTEAUGUAY-LÉRY :

UN CORRIDOR NATUREL D'UNE RICHESSE UNIQUE

Reconnu et identifié par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) comme bois d'intérêt métropolitain, le bois de Châteauguay-Léry constitue **un potentiel récréatif et écologique exceptionnel**. Afin d'assurer le maintien de la biodiversité actuelle de tout ce secteur, la MRC de Roussillon protège, en modulant les contrôles selon les usages permis, tout le territoire allant de l'île Saint-Bernard au sud du Centre écologique Fernand-Séguin. Dans ce contexte, la MRC a reçu deux requêtes introductives d'instance en jugement déclaratoire, en nullité et en inopposabilité. Le personnel de la MRC a donc appuyé le Conseil de la MRC dans les décisions à mettre en lien avec ces requêtes. Mentionnons que les mesures mises en place par la MRC permettent la protection du bois métropolitain et évitent la perturbation d'un **milieu naturel de grande valeur pour toute la région métropolitaine**.

## GESTION DES COURS D'EAU

La MRC de Roussillon possède la compétence exclusive des cours d'eau, qui représentent 245 km sur son territoire. Son rôle, ainsi que celui des onze municipalités qui la composent, consiste à assurer la libre circulation des eaux, réglementer tous les travaux et ouvrages devant être effectués dans lesdits cours d'eau, financer les travaux dans les cours d'eau par les citoyens qui profitent de la libre circulation des eaux, appliquer les règlements et en assurer leur respect. **Au cours de la dernière année**, en vue d'assurer un bon drainage des terres, la MRC de Roussillon a réalisé la gestion des **travaux d'aménagement sur six cours d'eau** et des **travaux d'entretien sur huit cours d'eau**. Également, le service assume la coordination du projet de **stabilisation des berges de la rivière Saint-Régis à Sainte-Catherine** en collaboration avec les ressources administratives et techniques de la ville.



## GÉOMATIQUE

L'année 2015 a d'abord été marquée par l'embauche d'une nouvelle personne au poste de responsable de la géomatique, ressource qualifiée dans ce domaine en plein essor et en constante évolution. En effet, les avancements technologiques des dernières années en la matière permettent **l'intégration aisée de l'information spatiale à une foule de domaines d'application** (transport, énergie, aménagement et gestion du territoire, santé, environnement, agriculture, navigation, etc.). Cette ressource a donc pu ainsi bonifier les données diffusées, selon les besoins exprimés, à l'aide du logiciel **JMap** et les partager entre la MRC et les municipalités locales. Par ce projet, la MRC souhaite non seulement mettre l'emphase sur le partage de l'information, mais également soutenir l'avancement de la géomatique auprès des municipalités. Parmi les autres initiatives, **une carte interactive publique en lien avec le microsite d'information sur l'élaboration du SADD et une procédure (par JMap) afin de déterminer le nombre de personnes habiles à voter** lors de processus d'approbation référendaire ont été développés.

### ANALYSE RÉGLEMENTAIRE DES REFONTES ET CONCORDANCES AU RÈGLEMENT NUMÉRO 170 (CONCORDANCE AU PMAD)

Dans la foulée de l'entrée en vigueur du **Règlement numéro 170 (règlement de concordance au PMAD de la CMM)**, les municipalités de la MRC doivent adopter des règlements modifiant leurs plan et règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats, etc.) afin de s'y conformer. Il s'agit d'un travail fastidieux qui demande d'établir une planification concertée. Toutes les municipalités de la MRC s'y sont afférées en 2015. Deux d'entre-elles ont adopté leurs règlements et les ont transmis à la MRC pour analyse. Ainsi, une bonne collaboration entre les services techniques et le service d'aménagement de la MRC a permis **l'entrée en vigueur des règlements des municipalités de Sainte-Catherine et de Saint-Isidore, les 30 septembre et 30 novembre respectivement**. Par ailleurs, l'analyse et la collaboration ont été accentuées avec la Ville de Léry puisque les projets de règlements de cette dernière ont été désapprouvés par le Conseil de la MRC. Enfin, l'analyse et la collaboration se sont poursuivies avec les villes de Candiac, La Prairie, Saint-Constant, Saint-Mathieu et Saint-Philippe.

### RÉFLEXION SUR LES RÔLES ET MANDATS DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA)

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que toute MRC qui comprend une zone agricole possède un comité consultatif agricole. Cependant, le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Roussillon prévoit une piste d'intervention afin **d'améliorer les relations entre le milieu agricole et le milieu municipal et de gérer, en cas de besoin, les conflits**. Il y est suggéré d'élargir le mandat d'un comité existant pour en faire un comité de gestion des relations entre les usagers du territoire agricole. Pour ces motifs, une réflexion s'imposait. Un document comportant une revue de la littérature, une analyse de la situation du CCA des autres MRC et des médiations sur d'autres territoires, une analyse de la réglementation sur les nuisances ainsi que des recommandations a été déposé aux instances décisionnelles de la MRC. **Les réflexions se poursuivront en 2016 puisqu'il y a lieu de les arrimer avec la mise en place de la Commission sur l'agriculture.**





66

CERTIFICATS DE CONFORMITÉ  
ATTESTANT QUE LES MODIFICATIONS  
RÉGLEMENTAIRES DES MUNICIPALITÉS  
MEMBRES SONT CONFORMES AU  
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT



13

ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ SUR  
LES PROJETS VISÉS PAR LA LOI SUR  
LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



18

AVIS SUR LES RÈGLEMENTS  
D'EMPRUNT TRAITÉS



1

RÉSOLUTION DE DÉSAPPROBATION  
DANS LE CADRE D'UNE REFORTE  
RÉGLEMENTAIRE ET CONCORDANCE  
AUX OUTILS DE PLANIFICATION

## MOBILITÉ DURABLE

- Présentation du Plan de mobilité durable de la MRC à un dîner-conférence de l'Agence métropolitaine de transport (AMT);
- Participation à la définition du Réseau vélo métropolitain avec la CMM.

## TROIS (3) RÈGLEMENTS OU PROJETS ADOPTÉS EN 2015 :

- **Règlement 174** : Règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin d'interdire les carrières sur le territoire des municipalités de Saint-Isidore et de Mercier.
- **Règlement 176** : Règlement de contrôle intérimaire afin de préciser les limites des zones inondables de la rivière La Tortue pour le lot 2 427 143 du cadastre du Québec sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu.
- **Règlement 177** : Règlement modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon afin d'agrandir l'aire d'affectation « Industrielle lourde » « I2-65. » à même l'aire d'affectation « Multifonctionnelle » « M-61.1 » pour les lots 2 374 191-P, 2 374 253-P, 2 374 279-P et 5 422 624-P du cadastre du Québec et une partie sans désignation cadastrale sur le territoire de la Ville de Sainte-Catherine.

## LA CONCERTATION AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Afin de **dégager des consensus** et d'**améliorer la cohésion dans la planification des actions**, le Service de l'aménagement a offert des formations dans des domaines de pointe :

- le **Comité technique en aménagement du territoire** (CTAT) est composé d'un employé de chaque municipalité qui est responsable de l'urbanisme. Le CTAT s'est réuni à neuf reprises pour traiter de divers sujets tels que les demandes de modification du Schéma d'aménagement révisé (SAR) (Sainte-Catherine, Candiac, Saint-Constant, Saint-Mathieu et Châteauguay), l'ajustement des limites de la zone agricole au cadastre rénové, les Territoires non organisés (TNO) de la MRC à Léry, Châteauguay et Delson, la culture de la marijuana à des fins thérapeutiques, la réglementation régionale sur la gestion des matières résiduelles, les dispositions normatives applicables aux abords du réseau ferroviaire, le Règlement numéro 109 sur l'écoulement de l'eau, la mission sur les éco-quartiers, l'inventaire sur le patrimoine et le sondage sur les habitudes de consommation ;
- le **Comité consultatif agricole** (CCA) est composé de trois agriculteurs, de deux maires et d'un citoyen. Deux réunions du CCA ont eu lieu pour traiter d'une demande de modification du Schéma d'aménagement révisé (Saint-Mathieu), d'une modification aux Règles de régie interne et d'une recommandation sur une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour un usage public et une discussion sur les friches agricoles s'est tenue ;
- le **Comité régional de la géomatique** est composé d'un employé de chaque municipalité qui est responsable de la géomatique. Ce comité s'est rencontré à deux reprises. Son mandat principal est de proposer des bonifications des données partagées et diffusées par le logiciel JMap.

## LA FORMATION : « AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Dans un souci de **soutenir les fonctionnaires municipaux dans leur rôle**, le Service de l'aménagement a offert des formations dans des domaines de pointe :

- sur la plateforme de partage de données - le **logiciel JMap**, qui a rejoint 30 personnes ;
- sur les responsabilités et les rôles des personnes désignées (25) au niveau local pour l'**application du Règlement numéro 109** régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Roussillon ;
- sur les **bonnes pratiques de génie en milieu hydrique** pour les intervenants municipaux et régionaux (huit personnes présentes).





# CULTURE ET PATRIMOINE

## RÔLE

Le Service de développement culturel veille au soutien, à la reconnaissance et à la valorisation du milieu culturel présent sur le territoire de la MRC de Roussillon. Il analyse les enjeux dans ce domaine et développe à la fois des projets structurants et innovants qui assureront non seulement une visibilité régionale, mais également un positionnement de la MRC dans la grande région métropolitaine. En concertation avec ses partenaires municipaux et le milieu culturel, il travaille en continu au développement d'une identité propre à la MRC de Roussillon et participe à l'établissement de l'image de marque pour la région.

## DÉVELOPPEMENT DE LA CLIENTÈLE ET DES PROGRAMMES



Le Musée d'archéologie de Roussillon, inauguré en 2013, est situé dans le secteur du Vieux-La Prairie et met en valeur le riche patrimoine archéologique de la région de Roussillon. L'exposition permanente du Musée, *Carrefour Archéo*, dévoile de façon chronologique les objets emblématiques du passé. Le musée accueille également de façon régulière des expositions temporaires ludiques, aux thèmes originaux et variés, pouvant plaire à tous. Une nouvelle offre d'activités destinées aux familles comme les anniversaires au Musée et le Club des apprentis archéologues a également été mise en place. Appuyée par la coordonnatrice du Service de développement culturel de la MRC de Roussillon, l'équipe du Musée d'archéologie est composée d'un responsable des programmes et du développement des clientèles, d'un archéologue et d'une technicienne en muséologie.



## LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE ROUSSILLON EN 2015

- Présentation de deux expositions temporaires *Arts de la Chine : Aperçus d'une civilisation ancienne* et *Le langage des perles*
- Activités thématiques, selon les périodes de l'année
- Bonification des programmes éducatifs offerts aux groupes scolaires de tous les cycles du primaire
- Camps de jour estivaux
- Programmation spéciale pour le Mois de l'archéologie (1<sup>er</sup> au 31 août)
- Journées de la culture (25 au 27 septembre)
- Création du Club des apprentis archéologues pour les 8 à 12 ans
- Possibilité de célébrer les anniversaires d'enfants au Musée
- Ouverture de la réserve archéologique au public
- Travail de recherche et documentation des collections archéologiques régionales
- Entente de collaboration avec la radio CHAI-FM pour la présentation de capsules sur l'archéologie et l'offre de service du Musée
- Collaboration pour différentes activités avec des organismes de la région
- Deux reportages à la télévision communautaire : *Studio direct* et *Une ville l'été* de Télévision Sud-Ouest





La MRC de Roussillon a souligné, en 2015, la 12<sup>e</sup> édition du Fonds culturel régional et la 10<sup>e</sup> édition des Bourses Desjardins. Grâce à un partenariat établi en 2005 entre la MRC de Roussillon et les Caisses Desjardins du territoire, un montant de 8 000 \$ est octroyé annuellement sous forme de bourses afin de souligner le travail, l'accomplissement et le rayonnement des artistes professionnels de la région de Roussillon. Le Fonds permet également d'offrir une aide financière complémentaire (subventions pouvant atteindre jusqu'à 7 000 \$ par projet) aux programmes gouvernementaux de subventions et contribue à promouvoir le milieu artistique, à assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle régionale et à susciter l'émergence de nouveaux projets culturels sur le territoire.

Le 10 juin 2015 a eu lieu la cérémonie de remise des bourses et subventions au Complexe Roméo-V.-Patenaude de Candiac à laquelle plus d'une centaine de personnes ont assisté.

## SUBVENTIONS DU FONDS CULTUREL RÉGIONAL :

<b>7 000 \$</b>	Exporail, le Musée ferroviaire canadien
<b>7 000 \$</b>	Fondation Anna Laberge
<b>7 000 \$</b>	Albert Juneau
<b>5 000 \$</b>	Maison LePailleur
<b>4 000 \$</b>	Priska Poirier inc.

## BOURSES DESJARDINS :

<b>3 000 \$</b>	Audrey Demers : Catégorie « Recherche et création »
<b>2 500 \$</b>	Patricia Légaré : Catégorie « Perfectionnement »
<b>1 500 \$</b>	Laurence Rondeau L'Écuyer : Catégorie « Relève »
<b>1 000 \$</b>	Jean-François Lefoll : Catégorie « Coup de cœur du public »



**38 000 \$**

REMIS SOUS FORME  
DE BOURSES ET DE  
SUBVENTIONS



**38**

DOSSIERS DE  
CANDIDATURES  
DÉPOSÉS

## LES LAURÉATS DES BOURSES DESJARDINS



## LES RÉCIPIENDAIRES DES SUBVENTIONS



## POLITIQUE CULTURELLE ET ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Afin d'actualiser son intervention en fonction des nouveaux enjeux culturels, sociaux et économiques et de revoir son positionnement dans le secteur de la culture et du patrimoine, la MRC de Roussillon a entrepris une démarche de consultation en 2014 afin de réviser sa Politique culturelle régionale. La MRC a poursuivi cette action en 2015 ce qui a permis d'établir les lignes directrices qui vont guider l'ensemble des intervenants du milieu sur la façon de participer activement et adéquatement au développement culturel local et régional dans les prochaines années.

Une entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) a été négociée au montant de 50 000 \$ pour la réalisation, au cours de l'année 2016, de trois projets touchant la protection du patrimoine et la promotion du livre.

### PROJETS DE L'ENTENTE :

- réalisation de fiches de caractérisation des différents styles architecturaux du territoire de Roussillon et présentant des conseils sur les bonnes pratiques en matière de rénovation ou de restauration ;
- mise en place d'un Salon du livre régional ;
- réalisation d'une vitrine archéologique mobile pour l'animation dans les bibliothèques municipales de la région.



**50 000 \$**

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL ENTRE LA MRC ET LE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET  
DES COMMUNICATIONS



## HUITIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA LITTÉRATURE (8 AU 15 FÉVRIER)

Une vingtaine d'activités, dont plusieurs rencontres d'auteurs, se sont déroulées dans la MRC de Roussillon dans le cadre de la huitième (8<sup>e</sup>) édition de la Semaine de la littérature, qui vise à promouvoir le plaisir de lire et la littérature sous toutes ses formes. Un lancement officiel de la programmation des activités a eu lieu le 28 janvier à la bibliothèque municipale de La Prairie en compagnie des comédiens Léane Labrèche-Dor et Jocelyn Lebeau, qui ont offert à la population une séance gratuite de lecture publique.



Pour une troisième année consécutive, la MRC de Roussillon et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries se sont associées afin d'organiser l'activité *Top chrono : lecture!* Lors de cette activité spéciale, tenue le 13 février à 13 h, les jeunes des écoles primaires de la région étaient invités à faire une pause lecture de 13 minutes. Près de 7 000 élèves provenant de 16 écoles du territoire ont participé à l'activité et trois des écoles participantes se sont méritées une carte-cadeau valide pour l'achat de produits culturels, offerte par la Librairie Larico et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

## DIX-NEUVIÈME ÉDITION DES JOURNÉES DE LA CULTURE (25, 26 ET 27 SEPTEMBRE)



Afin de sensibiliser la population à l'importance et à la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture, les onze municipalités du territoire ont une fois de plus participé à cet événement annuel et ont ainsi pu offrir gratuitement une vingtaine d'activités permettant aux citoyens de découvrir et de célébrer la

vitalité culturelle de la région. Musées, théâtres, peinture, conférences, contes et plusieurs autres faisaient partie des activités de la riche programmation de cette 19<sup>e</sup> édition. Dans le cadre de ces activités, les citoyens ont notamment pu rencontrer des artistes d'ici et d'ailleurs pour découvrir leurs œuvres dans un cadre convivial et chaleureux.

## CAHIER SUR LA PROGRAMMATION SCOLAIRE RÉGIONALE

Dans le but de faire la promotion des activités disponibles sur son territoire, la MRC a développé un cahier spécial présentant l'ensemble des programmes scolaires offerts par les organismes de Roussillon.



Ce cahier, distribué à l'ensemble des écoles

des différentes commissions scolaires ainsi que dans les écoles privées, se veut un outil régional créé dans le but d'attirer l'attention sur la richesse de l'offre du territoire. Il vient également appuyer les diverses initiatives de promotion qui sont déjà effectuées par les organismes. De son côté, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) s'est chargée de faire la distribution des documents dans chacune de ses écoles.

## LE COMITÉ CULTUREL PERMANENT

Le comité est formé d'un représentant de différents groupes-clés (conseil des maires, arts visuels et métiers d'art, arts de la scène, lettres et communications, éducation, patrimoine et muséologie et loisirs culturels municipaux) et soutient la MRC dans l'application de la Politique culturelle régionale et de son plan d'action. Il a aussi pour rôle de favoriser la concertation au sein des intervenants culturels, de consulter et de représenter le milieu culturel ainsi que d'appuyer le dynamisme culturel en identifiant et appuyant la réalisation de projets structurants dans ce domaine pour la région. Ce comité est également chargé de proposer des orientations et d'émettre des recommandations aux élus de la MRC.



# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## RÔLE

En réponse à un objectif de la MRC de mieux gérer les matières résiduelles, un regroupement volontaire des villes de la MRC s'est créé afin de régionaliser la gestion et la planification dans ce secteur d'activité. Grâce à une mise en commun des ressources, la force du regroupement a non seulement permis des économies, mais a aussi favorisé l'élaboration d'une vision à long terme d'une gestion écoresponsable de nos ressources et contribuer à une efficacité accrue. Œuvrant dans l'esprit du développement durable, le Service de gestion des matières résiduelles gère des projets dans une approche client, c'est-à-dire en visant continuellement une qualité optimale dans la prestation de ses services, et de manière à favoriser la communication et la concertation entre les différents acteurs.

## SERVICES DIRECTS À LA POPULATION

Le Service de gestion des matières résiduelles gère l'inventaire municipal de bacs roulants des matières recyclables sur le territoire, en plus d'effectuer les livraisons, les réparations et le remplacement de bacs. L'équipe d'inspecteurs effectue également un suivi quant aux anomalies de collectes liées aux différents contrats administrés par la MRC.

Le Service est aussi responsable de gérer les contrats de collectes des déchets, des matières recyclables, des résidus d'automne et de l'achat de bacs roulants requis pour la collecte des matières recyclables.

2015



**896 KG**

QUANTITÉ DE DÉCHETS  
RAMASSÉE PAR UNITÉ  
D'HABITATION

2014



**4 %**



**224 KG**

QUANTITÉ DE MATIÈRES  
RECYCLABLES RAMASSÉE PAR  
UNITÉ D'HABITATION



**1 %**



**28 KG**

QUANTITÉ DE RÉSIDUS  
D'AUTOMNE RAMASSÉE  
PAR UNITÉ D'HABITATION



**43 %**



**7 000**

APPELS À LA LIGNE  
INFO-COLLECTES



**2 347**

APPELS NÉCESSITANT  
L'OUVERTURE D'UN DOSSIER  
ET L'INTERVENTION  
D'UN INSPECTEUR



**197**



NOUVEAUX  
BACS

**148**



REPLACEMENTS  
DE BACS

**810**

BACS DE  
RÉCUPÉRATION  
LIVRÉS

**689**



RÉPARATIONS  
DE BACS

## ASPECTS FINANCIERS RELIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

<p><b>Ristourne MRC :</b> paiement ou remboursement par rapport au montant facturé, à partir du seuil de 0,985 tonne par porte → Générer moins de déchets diminue le montant facturé ou augmente le montant du remboursement</p>	<p><b>803 304 \$</b> VERSÉS AUX MUNICIPALITÉS</p>
<p><b>Redevances à l'élimination :</b> montant versé par le MDDELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR → Générer moins de déchets augmente le montant versé</p>	<p><b>1 051 096 \$</b> VERSÉS AUX MUNICIPALITÉS</p>
<p><b>Compensation collecte sélective des matières recyclables :</b> montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte sélective → Générer plus de matières recyclables augmente le montant versé</p>	<p><b>2 614 248 \$</b> VERSÉS AUX MUNICIPALITÉS</p>

## PROGRAMME DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

### INTERDICTION À LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, les autres matières résiduelles telles que le carton, les sapins, les branches et le matériel électronique ne sont plus ramassés lors de la collecte des déchets. Les citoyens doivent désormais récupérer ces matières grâce aux différentes solutions de rechange de valorisation offertes sur le territoire.

Plusieurs éléments, en 2015, nous permettent de mesurer l'effet de cette initiative :

- diminution de 4 % des déchets enfouis par porte ;
- augmentation du carton récupéré dans les conteneurs des municipalités ainsi que des branches et des sapins valorisés lors des collectes.

Ces mesures ont eu pour effet d'avoir un impact positif sur les autres solutions de rechange de valorisation, comme les collectes d'automne, qui ont permis d'amasser une quantité importante de matière.

### RÉCUPÉRATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

- Estimation de 150 tonnes récupérées

### COMPOSTAGE EN MILIEU SCOLAIRE (PROGRAMME IMPLANTÉ EN 2003)

- Démystification du compostage auprès des jeunes et de leur famille
- Implantation d'un nouveau site de compostage à Mercier



**34**  
ÉTABLISSEMENTS



**12 500**  
ÉLÈVES QUI BÉNÉFICIENT D'UNE COMPOSTIÈRE



**1**  
JARDIN COMMUNAUTAIRE

## PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

Afin de réduire la quantité de matières destinées aux sites d'enfouissement et d'encourager les comportements visant la réduction à la source, la MRC de Roussillon offre aux citoyens deux programmes de subventions :

### SUBVENTIONS POUR COMPOSTIÈRES



**77**

DEMANDES



**7,7 TONNES**

DE DÉCHETS DÉTOURNÉES  
DE L'ENFOUISSEMENT



REMISE DE

**50 %**

DU COÛT TOTAL D'ACHAT  
JUSQU'À CONCURRENCE  
DE 100 \$

### SUBVENTIONS POUR COUCHES LAVABLES ACHETÉES AU QUÉBEC



**76**

DEMANDES



**76 TONNES**

DE DÉCHETS DÉTOURNÉES  
DE L'ENFOUISSEMENT



**150 \$**

MONTANT ALLOUÉ PAR BÉBÉ

## PROJET D'ÉCOCENTRE POUR LE SECTEUR EST

- En collaboration avec le comité *ad hoc* pour l'écocentre, préparation des appels d'offres des études environnementales I et II
- Réalisation du mandat de l'étude environnementale I
- Rencontre préliminaire avec la direction régionale de la Montérégie (MDDELCC) pour connaître les orientations pour la préparation de la demande de certificat d'autorisation

## PLANIFICATION DE L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (3<sup>E</sup> VOIE)

- Visite à Saint-Hyacinthe, avec les élus, des installations de réception et de traitement ainsi qu'une visite sur le terrain pour observer la collecte des bacs bruns et des bacs dédiés pour les déchets
- Travail en collaboration avec les homologues et partenaires de la MRC
- Sensibilisation de nos partenaires municipaux à ce projet d'envergure



## INFORMATION, SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

- Quatre soirées d'information publiques, dont une en anglais, portant sur le compostage et l'entretien écologique de la pelouse ainsi qu'une sur la fermeture du jardin pour l'hiver, en collaboration avec la SHED (Société d'horticulture et d'environnement de Delson)
- Production et diffusion de 67 000 copies chez les citoyens et dans les bureaux des municipalités de la 14<sup>e</sup> édition de notre journal environnemental *La Vie d'ange*
- Embauche de quatre étudiants pour former l'équipe verte 2015 qui avait pour rôle de sensibiliser la population à la valorisation des matières interdites aux déchets
- Durant l'été, 40 151 portes ont été visitées par l'équipe verte et 2 074 accroche-portes d'information ont été remis

## PLANIFICATION, COORDINATION ET REPRÉSENTATION

- Appel d'offres pour les collectes de déchets
- Appel d'offres pour les collectes de déchets, des matières recyclables et des matières organiques
- Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) : rédaction, en collaboration avec le comité technique de la TPECS, du mémoire. Participation aux consultations publiques
- Agrile du frêne : dossier de compétences municipales. La MRC a néanmoins participé à une rencontre d'échanges avec la CMM, les municipalités et les représentants de Kahnawake

## COMITÉ TECHNIQUE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

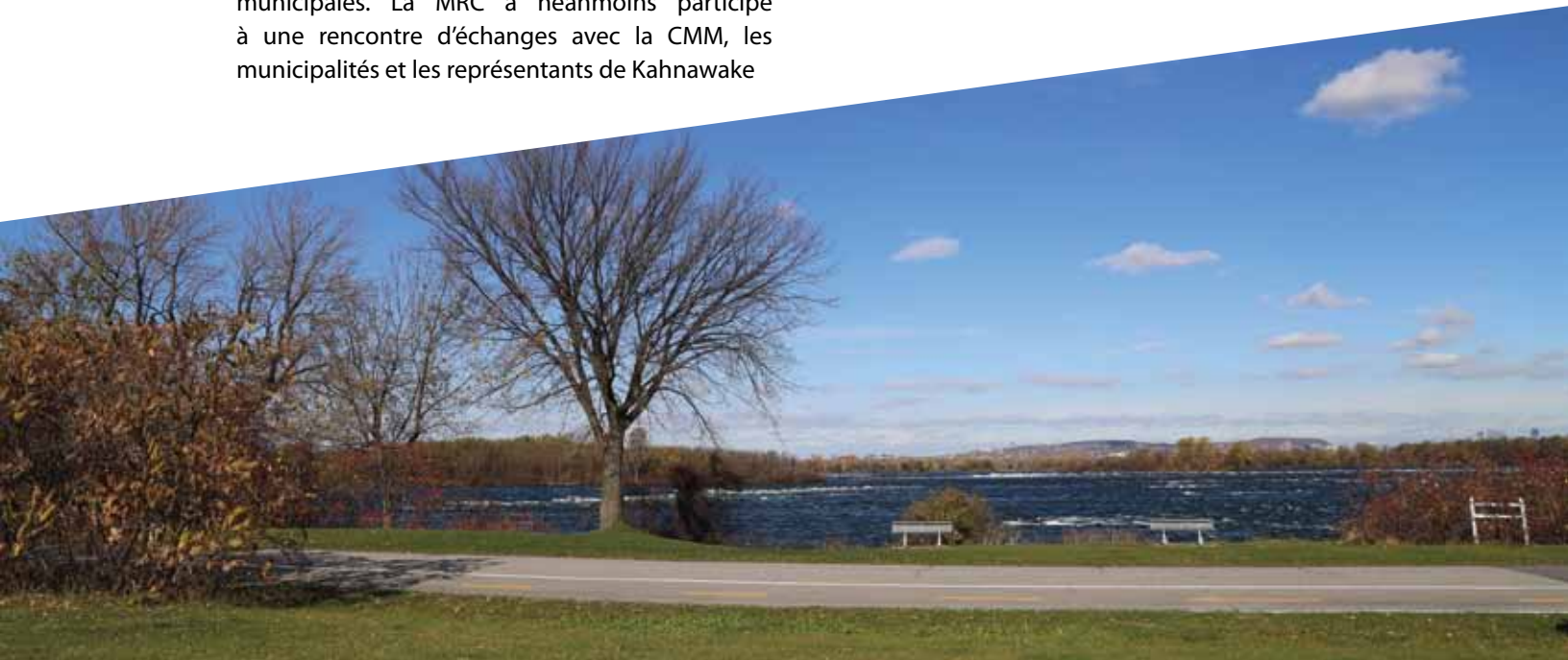
- Comité composé d'un employé responsable de la gestion des matières résiduelles de chaque municipalité, de la directrice du Service de gestion des matières résiduelles et de l'élu responsable du dossier pour échanger sur les enjeux et les initiatives dans le domaine (une rencontre organisée en 2015)

## COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Comité composé de cinq élus (maires des municipalités de Châteauguay, Delson, Mercier, Saint-Constant et Saint-Mathieu), de la directrice du Service de gestion des matières résiduelles ainsi que du directeur général de la MRC. Le rôle du comité est d'établir des orientations et des recommandations en tenant compte des enjeux afin de mieux gérer les matières résiduelles sur le territoire de la MRC

### Trois rencontres en 2015

- Appels d'offres : collectes des déchets et des matières recyclables
- Octroi des contrats
- Bacs obligatoires pour les déchets





## COMPOSTAGE PAR BIOMÉTHANISATION

Le développement durable étant au cœur des préoccupations de la MRC de Roussillon et puisque le gouvernement du Québec interdira l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020, la MRC a choisi de se regrouper avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour mettre en place un complexe intermunicipal de traitement et de valorisation des matières résiduelles organiques par biométhanisation et compostage. Ce complexe, nommé BioM, sera donc implanté dans le parc industriel de Beauharnois d'ici 2018 et desservira l'ensemble des 18 municipalités de ces deux MRC, soit près de 235 000 citoyens.

La biométhanisation permettra aux matières d'être mises en valeur, localement, à l'aide de technologies de pointe éprouvées. Le biogaz qui sera produit permettra de remplacer les sources d'énergie fossiles et un compost de qualité qui sera généré servira à enrichir les sols. De cette façon, la pollution et les émissions des gaz à effet de serre seront réduites.

**L'année 2015 a permis de faire progresser le projet à plusieurs égards :**

### **Processus d'appel d'offres pour la conception, la construction et l'opération de BioM a été lancé**

D'une durée de 20 ans, le processus a été lancé afin de trouver une firme qui s'occupera de cet important mandat.

### **Appel de qualification (étape 1 du processus d'appel d'offres) a également été lancé**

Cette importante étape a permis de sélectionner un certain nombre de firmes qui se sont qualifiées techniquement et financièrement à partir de critères rigoureux de qualification. Ces firmes qualifiées seront invitées à soumettre une proposition technique, opérationnelle et financière complète (étape 2 du

processus d'appel d'offres) lors de l'appel de propositions qui sera lancé en 2016. Pour ce faire, l'équipe de BioM s'est adjoint les services d'une équipe de consultants professionnels en choisissant la firme de conseillers financiers PricewaterhouseCoopers au terme d'un appel d'offres sur SEAO. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, BioM travaille également en collaboration avec le consortium SMi-Axor et avec le cabinet d'avocats Rancourt Legault Joncas.

### **Le Conseil d'administration de BioM a aussi décidé de placer l'ensemble du processus d'appel d'offres sous la surveillance d'un vérificateur de processus indépendant**

en raison de l'importance du contrat qui sera octroyé. La fonction de vérificateur de processus est d'assurer l'ouverture, l'équité et la transparence du processus d'appel d'offres et d'en rendre compte aux citoyens, aux élus et aux soumissionnaires. Le choix du vérificateur de processus indépendant est réalisé par un appel d'offres sur SEAO. Le vérificateur choisi sera annoncé en février 2016 et son mandat s'étirera jusqu'à la signature du contrat avec la firme choisie pour construire et opérer le complexe de traitement BioM.

### **Visite du député-maire de Combs-la-Ville**

En mai 2015, le Conseil d'administration de BioM a reçu la visite de monsieur Guy Geoffroy, député-maire de Combs-la-Ville, municipalité située près de Paris. Monsieur Geoffroy est président d'un organisme municipal qui gère une installation de traitement des résidus organiques, le SIVOM de Varennes-Jarcy. Au cours de cette visite, monsieur Geoffroy a pu échanger avec les membres du Conseil d'administration de son expérience en matière de gouvernance, de participation citoyenne et d'aspects contractuels.



**Préparation de la collecte des matières organiques en vue de l'implantation en 2018** dans Roussillon et Beauharnois-Salaberry. Une délégation d'élus et d'administrateurs des 18 municipalités des MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry ont visité des quartiers de Saint-Hyacinthe pour observer le fonctionnement d'une collecte de matières organiques qui s'effectue depuis plus de 10 ans. La délégation a été reçue par monsieur Réjean Pion, directeur général de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

**Tournage d'une deuxième capsule vidéo** expliquant l'ABC du compostage et de la biométhanisation qui sera mise en ligne au début de l'année 2016.

#### **L'équipe de BioM s'agrandit**

En décembre 2015, Madame Annick Gosselin, MBA, s'est jointe pour une période d'un an, au directeur général de BioM, Pierre Tardif, pour l'appuyer dans la réalisation de son mandat. Madame Gosselin occupait les fonctions de directrice de projet à la MRC de Haute-Yamaska pour le centre de tri et de traitement des matières organiques.

#### **[www.monbiom.ca](http://www.monbiom.ca), une adresse à suivre**

Pour en connaître davantage à propos de l'avancement du projet, de la biométhanisation ou du compostage, n'hésitez pas à consulter le site de BioM !



# SERVICE INCENDIE

La MRC de Roussillon est responsable de la gestion et de l'application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013. Celui-ci requiert que les municipalités et la MRC réalisent un certain nombre d'actions, 15 pour la MRC et 58 pour les municipalités. En 2015, la MRC devait réaliser cinq actions soit :

- mettre à jour la banque de données portant sur la classification des risques d'incendie ;
- produire un rapport régional annuel ;
- produire un rapport d'analyse des incidents ;
- produire un programme d'inspection dans les bâtiments de catégories de risques moyens, élevés et très élevés ;
- élaborer un programme de sensibilisation à la population.

## RÉALISATIONS 2015

- Mise à jour du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vue d'intégrer la ville de Léry
- Obtention d'une subvention de 20 000 \$ à la suite de réalisation de huit actions
- Formation du personnel en sécurité incendie visant à faire connaître les consignes à suivre en cas d'incendie
- Vérification périodique auprès des Services de sécurité incendie afin de vérifier le respect des engagements
- Participation à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le but d'améliorer les quatre dimensions de la sécurité civile : la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement

## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL

La raison d'être d'un tel programme est d'appuyer les Services d'incendie qui emploient des pompiers à temps partiel, de disposer de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence. Considérant que la sécurité incendie au Québec est planifiée au niveau régional, le traitement des demandes et les subventions reçues du ministère ont été traitées par la MRC.







## AUTRES RESPONSABILITÉS DE LA MRC

### VENTE POUR TAXES

Les procédures administratives et légales de la mise en vente d'un immeuble lorsque le propriétaire refuse de payer ses taxes municipales sont parmi les responsabilités supplémentaires qu'exerce la MRC pour les municipalités de Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe. Comme requis par la loi, la municipalité locale décide quelles propriétés sont mises en vente pour défaut de payer les taxes municipales dues. Lorsque la MRC reçoit la liste des propriétés à mettre en vente, elle avise de nouveau le propriétaire et l'invite à payer

les taxes et les frais supplémentaires qui s'ajoutent. Si le paiement complet n'est pas remis à la MRC avant la date fixée pour la vente, la propriété sera mise en vente à l'enchère au plus haut enchérisseur et le propriétaire perdra son immeuble. La MRC procède à une vente pour non-paiement des taxes à chaque deuxième jeudi du mois d'avril de chaque année, en autant que les municipalités lui font parvenir une liste de propriétaires en défaut de payer leurs taxes.

### EN 2015



**10**

DOSSIERS MIS EN  
COLLECTION



**5**

DOSSIERS DE  
TAXES IMPAYÉES



**4**

PROPRIÉTÉS  
VENDUES

- Aucun droit de retrait
- Un dossier réglé conjointement avec les municipalités concernées
- Rôle d'évaluation foncier pour trois municipalités

## CLD

Tout au long de l'année 2015, les mandats du CLD de Roussillon se sont graduellement arrimés aux activités de la MRC à travers les quatre grands rôles stratégiques en développement, soit ceux de prospecteur/catalyseur, de facilitateur, d'accompagnateur et de promoteur/investisseur.

Le 31 décembre, l'achèvement de l'intégration des activités a été complété.

## PROSPECTER | CATALYSER

### ACTIVITÉ AVENIR ROUSSILLON

(22 janvier 2015)

- Montréal International – Bilan des activités, tendances internationales et programme de travail
- Stratégie de mise en valeur des espaces industriels du Grand Montréal – CMM
- 50 participants dont la plupart des maires et directeurs généraux des villes

### DÉCA 30

(Développement économique du Corridor de l'A30)

- Représentations gouvernementales et accompagnement des maires
- Identification des besoins en terrains/concertation des onze villes
- MAMOT – suivi rapproché des travaux en lien avec le dossier
- MEIE/MESI – identification des potentiels de développement industriel/A30
- Pôle bioalimentaire – prospection de promoteurs
- Le groupe CAI Global – étude MESI
- Université de Sherbrooke – étude sur le potentiel économique de l'A30
- Projet de loi 85 – analyses et développements

### PLATEFORME INDUSTRIELLE ET LOGISTIQUE MULTIMODALE DE ROUSSILLON

- Poursuite des démarches de représentation auprès des gouvernements
- Travaux de financement du plan d'affaires
- Coordination du comité de stratégie politique

### FONDS IMMOBILIER FTQ

- Approche et sensibilisation au potentiel commercial et industriel de Roussillon

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

- Poursuite des démarches pour la création de la Fiducie foncière agricole
- Démarchage auprès des Fermes LUFA



## DEMANDES INDUSTRIELLES

Référencement de sites industriels provenant de différents secteurs : **23 demandes**



**11**

ENTREPRISES  
MANUFACTURIÈRES



**5**

CENTRES DE  
DISTRIBUTION



**1**

ENTREPRISE EN  
TECHNOLOGIE DE  
L'INFORMATION



**1**

ENTREPRISE  
DE SERVICES



**1**

ENTREPRISE DE  
CONSTRUCTION



**4**

NON-SPÉCIFIÉES

## DEMANDES COMMERCIALES

Recherche de terrains et de bâtiments, d'analyses commerciales, de contextes d'affaires et de profils sociodémographiques : **26 demandes**

## ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE REPRÉSENTATION

- AQTR : Sommet triangle Turcot-Champlain-Bonaventure
- BIOM : stratégie de promotion auprès des fournisseurs locaux
- CargoM
- Chambres de commerce du territoire, de la Rive-Sud et du Montréal Métropolitain (CCIRR, CCGC, CCIRS et CCMM)
- Colloque des parcs industriels du Québec à Trois-Rivières
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) : Agora métropolitaine
- International Council of Shopping Center (ICSC) : congrès montréalais
- Montréal International
- PALME Québec : colloque de formation sur la requalification et la mixité d'usages comme facteur d'attractivité sur les parcs industriels
- Society of Investors and Office Realtors (SIOR) : congrès montréalais
- Ville de Châteauguay : conférence citoyenne sur le développement commercial



## FACILITER

- Journées de réflexion pour l'avenir de Roussillon : accompagnement et coordination conjointe avec le Service d'aménagement du territoire de la MRC
- Participation aux travaux de révision du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC
- Réalisation d'un sondage sur les perceptions et les habitudes de consommation des Roussillonnais en collaboration avec les villes de Châteauguay, Delson, La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine
- Réalisation de la Politique de développement social : coordination
- Recensement en continu des entreprises de Roussillon et maintien de la base de données d'entreprises



## COMITÉS DE TRAVAIL

- Comité de développement durable de La Prairie
- Comité de revitalisation de la rue Saint-Pierre
- Comité d'évaluation SIS (Solidarité et inclusion sociale) et RÉS (Réussite éducative et sociale)
- Comité technique de l'aménagement du territoire (CTAT)
- Comités et tables de concertation sectoriels en développement social du territoire
- Commission tourisme de la CRÉ VHSL
- Groupe d'intérêt de l'armature commerciale (GIAC-QC)
- Pôle d'économie sociale
- Regroupement Kateri en forme (Québec en forme)
- Table des agents ruraux de la Montérégie
- Table des agents de soutien en développement social de la VHSL
- TPECS : portail Hub30

# ACCOMPAGNER | INVESTIR

L'année 2015 a été celle où la fonction d'accompagnement des entreprises s'est vue diminuée. Les coupes gouvernementales alliées aux changements dans la gouvernance du développement local et régional ont amené les élus de Roussillon à faire des choix dont l'abandon graduel de l'offre de services d'accompagnement au démarrage d'entreprises. Il est à noter qu'une partie des interventions de l'année ont visé l'attrition de ces services.

## SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS

- Comités aviseurs des municipalités rurales
- Comité régional du Pacte rural
- Municipalité de Saint-Mathieu : redéveloppement commercial et industriel de la sortie 38
- Ville de Mercier : plan directeur de développement économique
- Ville de Sainte-Catherine : stratégie maritime du Québec – zone industrialo-portuaire
- Accompagnement pour la mise en place du comité local
- Réfection du boulevard Hébert
- Opportunités de développement (financement d'infrastructures)

## PACTE RURAL

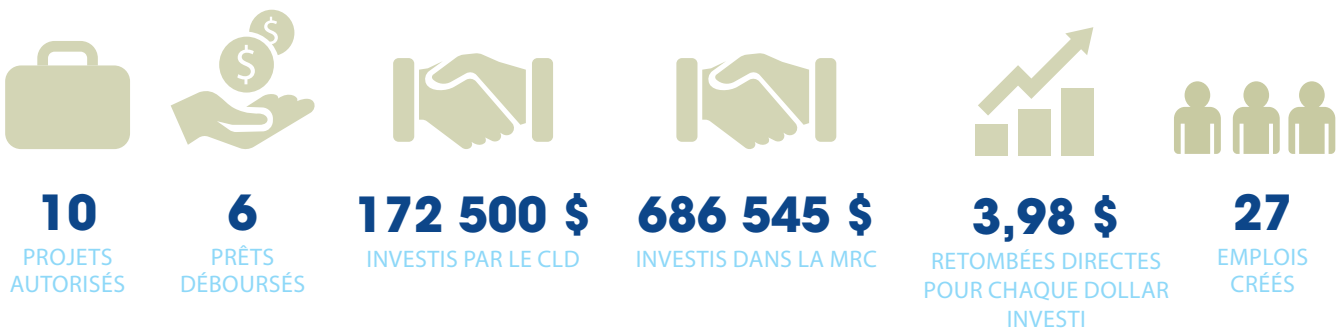
- Appel de projets pour 2014-2015 : 182 846 \$ investis dans 16 projets totalisant 257 853 \$ de retombées dans le milieu
- Nouveau Fonds de développement des communautés rurales pour 2015-2016 mis en place, en continuité avec le Pacte rural. Appel de projets lancé en décembre 2015

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Accompagnement de promoteurs de projets du milieu
- Projet *Le développement au cœur de notre communauté* avec les municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Constant et La Prairie

## INVESTISSEMENTS EN 2015

### Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité





## ACTIVITÉS POUR 2016

Pour 2016, certaines activités seront complétées par la MRC même si le CLD n'a plus d'employés ni d'offre de services.

Ainsi, deux projets financés par la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ VHSL) se concluront en 2016 :

- la Politique de développement social : reddition de comptes à la CRÉ déposée en mars 2016, dernier versement de la CRÉ encaissé à la MRC (projet délégué au CLD);
- le projet *Le développement au cœur de notre communauté* : reddition de comptes à la CRÉ déposée en mars 2016, dernier versement de la CRÉ encaissé au CLD.

D'autre part, plusieurs transferts d'ententes et de contrats de fournisseurs ont été réalisés depuis janvier. Les démarches de réclamation à Revenu Québec des taxes TPS-TVQ de 2005-2006 se poursuivent.

### DÉPENSES LIÉES AU CLD EN 2016 – À COMBLER PAR LA MRC :

Fin de versements d'indemnités de départ	16 084 \$
Quelques fournisseurs, notamment pour les projets précités	4 700 \$
Radiation du recevable des taxes possible (en tout ou en partie)	55 725 \$
Mandat audit 2015 (estimation basée sur 2014)	18 000 \$
<b>TOTAL ÉVENTUEL</b>	<b>89 856 \$</b>





## PERSPECTIVES 2016

La MRC de Roussillon et ses onze municipalités font partie du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). *Dans* les prochaines années, les municipalités de la CMM devront relever plusieurs défis pour demeurer un pôle attractif et compétitif, qui respecte les principes du développement durable.

Dans la poursuite du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la MRC poursuivra ses efforts pour créer des milieux de vie complets, durables et attrayants.

Ces nouveaux espaces auront une densité de population plus élevée et seront localisés à proximité des gares de train et des axes de transport en commun structurants, pour favoriser l'utilisation du transport collectif et diminuer l'usage solo de la voiture. La promotion de la mixité des usages compatibles et viables afin de maintenir en tout temps une animation et une fréquentation des lieux seront quelques-unes des stratégies qui seront mises de l'avant.

Au plan économique, la MRC de Roussillon participera activement au déploiement de la stratégie maritime, notamment en saisissant les nouvelles opportunités du projet de loi 85 qui vise l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal.

Au chapitre des matières résiduelles, plusieurs améliorations de services ont été faites afin de permettre, entre autres, la mise en place de la troisième voie. Par ailleurs, le secteur de la Culture et du Patrimoine est aussi en effervescence avec la mise en place d'une nouvelle Politique culturelle.

Finalement, la nouvelle structure de codéveloppement et aménagement du territoire de la MRC de Roussillon entrera en fonction en 2016 pour assurer un meilleur arrimage, d'une part entre le développement économique et l'aménagement du territoire, et d'autre part, entre les actions de la MRC en développement économique et les priorités des municipalités pour la mise en valeur de leur territoire respectif.

# GRANDS DOSSIERS ET PROJETS À VENIR

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Poursuite de la révision du Schéma d'aménagement régional (maintenant appelé « SADD »)
- Concordance des municipalités locales au Règlement n° 170 (analyse par le Service de l'aménagement des règlements soumis) et les divers suivis informatifs et de sensibilisation en lien avec ce règlement
- Poursuite du soutien apporté au Conseil de la MRC dans les décisions à mettre en œuvre face aux requêtes relatives au bois métropolitain de Châteauguay-Léry
- Préparation d'un devis-type pour l'identification des zones à risque d'érosion et de glissement de terrain afin de soutenir les municipalités locales dans l'octroi d'un mandat
- Application et demandes d'interprétation du Règlement n° 109 sur l'écoulement de l'eau
- Embauche d'un stagiaire pour la période estivale afin de finaliser la cartographie des cours d'eau
- Soutien des réflexions relatives à la mise en place de la Commission sur l'agriculture et à la révision du rôle du Comité consultatif agricole (CCA)
- Amélioration de l'application de partage et de diffusion des données géomatiques auprès des municipalités et du public

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Obligation du bac roulant pour la collecte des déchets domestiques
- Instauration et application d'une réglementation régionale
- Poursuite du projet d'implantation de l'écocentre pour le secteur Est
- Planification en continu pour l'implantation de la collecte des matières organiques en 2018 et intensification des efforts de promotion
- Établissement du plan d'action de la MRC, en lien avec le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM
- Réflexion sur l'intégration des ICI aux collectes municipales
- Sensibilisation soutenue, auprès de la population, sur la récupération des matières interdites à la collecte des déchets ainsi que des autres moyens pour réduire l'enfouissement
- Maintien de nos initiatives, visant la réduction de l'enfouissement





*crédit : Dominic Gendron*

## BIOM

- Attribution du contrat et choix de la firme qui fera la conception et la construction de l'usine de biométhanisation. Cette attribution de contrat s'effectuera également pour l'exploitation de BioM pour les 20 prochaines années

## CULTURE ET PATRIMOINE

- Adoption d'une nouvelle Politique culturelle régionale
- Mise en place d'un nouveau plan d'action triennal
- Réalisation de fiches de caractérisation des différents styles architecturaux présents sur le territoire de Roussillon et présentant des conseils sur les bonnes pratiques en matière de rénovation/restauration
- Mise en place d'un Salon du livre régional en février 2017
- Réalisation d'une vitrine archéologique mobile pour animation dans les bibliothèques municipales de la région
- Aménagement de la réserve archéologique du Musée d'archéologie de Roussillon
- Campagne de promotion du Musée d'archéologie de Roussillon
- Campagne de promotion des quatre pôles récréotouristiques de Roussillon (île Saint-Bernard, Exporail, le Musée ferroviaire canadien, Récré-O-Parc et Site patrimonial déclaré de La Prairie)

## SÉCURITÉ INCENDIE

- Adaptation nécessaire au Schéma de couverture de risques en incendie selon le développement du dossier de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et de Sainte-Catherine
- Démarche d'entente dans le dossier de déploiement de la force de frappe pour les municipalités de Léry, Châteauguay, Mercier et Saint-Isidore
- Suivi des actions prévues au Schéma de couverture de risques en incendie au programme en 2016

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Élaboration du Plan d'intervention en infrastructures locales (PIIRL) pour l'ensemble de la MRC





# SERVICES ET ÉQUIPE DE LA MRC DE ROUSSILLON (2015)

**PIERRE LARGY**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**COLETTE TESSIER**  
DIRECTRICE DES SERVICES  
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

**CAROLE TOUSIGNANT**  
ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

**RÉJEAN TURGEON**  
ASSISTANT TRÉSORIER - CHEF COMPTABLE

**JOSÉE RAYMOND**  
AGENT TECHNIQUE - GESTION DOCUMENTAIRE

**SYLVIE PROVOST**  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE

**JOSYANE DESJARDINS**  
COORDONNATRICE AUX FONDS  
D'INVESTISSEMENT ET SYSTÈMES COMPTABLES

**LYNE DANSEREAU**  
DIRECTRICE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

**ARIANNE LÉTOURNEAU**  
AMÉNAGISTE RÉGLEMENTATION

**PIERRE LAPRISE**  
AMÉNAGISTE - COURS D'EAU

**JEAN-PHILIPPE LOISELLE PAQUETTE**  
ANALYSTE EN AMÉNAGEMENT ET EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

**HUGUES DUBOIS**  
RESPONSABLE DE LA GÉOMATIQUE

**CAROLE CARDINAL**  
COORDONNATRICE AU CODÉVELOPPEMENT  
COMMERCIAL ET TOURISTIQUE

**LOUIS LACROIX**  
COORDONNATEUR AU CODÉVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL

**MANUEL BOUTHILLETTE**  
COORDONNATEUR AU CODÉVELOPPEMENT  
SOCIAL ET RURAL

**CAROLINE CÉRYRE-THIBERT**  
ANALYSTE EN BASE DE DONNÉES  
SOCIOÉCONOMIQUES

**KATLYN DUBÉ**  
DIRECTRICE DU SERVICE DE GESTION  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**MÉLANIE DE VAUX**  
CHARGÉE DE PROJETS DU SERVICE  
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



MRC DE ROUSSILLON

**CHRISTIAN LAMBERT**

AGENT TECHNIQUE AU SERVICE  
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**PIERRE TARDIF**

DIRECTEUR GÉNÉRAL -  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION  
DES MATIÈRES ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS-SALABERRY  
ET DE ROUSSILLON (BIOM)

**MARIE-CLAUDE TREMBLAY**

COORDONNATRICE AUX COMMUNICATIONS

**PASCALE LEVASSEUR**

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS

**LAURENT VIGNOLA**

AGENT DE COMMUNICATION

**ALAIN ROULEAU**

COORDONNATEUR RÉGIONAL EN SÉCURITÉ INCENDIE

**RÉMI POTVIN**

INFORMATICIEN

**JULIE POULIN**

COORDONNATRICE AU CODÉVELOPPEMENT  
CULTUREL ET PATRIMONIAL

## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE ROUSSILLON

**JULIEN BOUCHARD**

RESPONSABLE DES PROGRAMMES ET  
DU DÉVELOPPEMENT DES CLIENTÈLES

**FRÉDÉRIC HOTTIN**

ARCHÉOLOGUE, RESPONSABLE DES  
COLLECTIONS

**ANDRÉA LECLERC**

TECHNICIENNE EN MUSÉOLOGIE

MRC de Roussillon - © Tous droits réservés  
260, rue Saint-Pierre, bureau 200, Saint-Constant, Québec J5A 2A5  
450 638-1221  
mrcroussillon.ca



MRC DE ROUSSILLON